

# Le métal

AUTOMNE 2015



Des élections décisives



## Dans ce numéro

Éditorial: Dehors Harper	2
Spécial élections	2 à 11
Vote stratégique	3
Pas de pitié pour les chômeurs	4
Les retraités laissés à eux-mêmes	4
Un gouvernement pour les riches	5
Harper nous met en danger	6
Mégantic: Harper se déresponsabilise	7
Les services publics au bistouri	8
Environnement: Bilan noir	9
Une démocratie bafouée	10
Attaques antisyndicales	11
Cliffs à l'abri de ses créanciers	12
Un piercing légal	13
L'omnium de golf Guy Farrell	14
Mineur: un métier dangereux	15
Comfort Inn / Agents de contrôle	16
Radio-poubelle: une leçon	17
Violence envers les femmes	18

# Le métallos



La revue du Syndicat des Métallos (FTQ)

Vol 48 numéro 2

565, Boulevard Crémazie Est, bureau 5100

Montréal, Québec H2M 2V8

Téléphone: 514 382-9596/ 1 800 361-5756

Courriel: ccauchy@metallos.ca

Directeur: Daniel Roy

Responsable des communications: Clairandrée Cauchy

Graphisme: Anne Brissette, Clairandrée Cauchy, Lesley Stodart

Photo: Daniel Mallette, Jacques Nadeau

Correspondant-e-s: Isabelle Bournival, Luc Laberge, Stéphane Paquet, Mélanie Tremblay, Nancy Thibeault, Alain Frenette.

Collaboration: Jocelyn Desjardins, Andréanne Aubé

Personnel de soutien: Nathalie Leblanc, Marlyne Lessard, Roseline Mongeon

Tirage 60 000, premier numéro, Janvier 1965

Imprimé par les syndiqué-e-s de l'Imprimerie Atelier québécois

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

## Dehors Harper!



C'est parti pour la campagne la plus longue de l'histoire du Québec. La plus longue, mais aussi une des plus sales. Pour baillonner ses opposants et mettre les bâtons dans les roues des partis d'opposition, Stephen Harper a déclenché au début août une campagne électorale de 11 semaines.

Le calcul est mesquin: ceux qui le critiquent sont forcés de se taire ou leurs dépenses sont comptabilisées

comme des dépenses électorales. Le chef conservateur limite donc la capacité d'action de ses détracteurs. Résultat: des sites web entiers comportant des documents d'information sur les agissements des conservateurs ont dû être vidés de leur contenu. Des voix se sont tues. Le Parti conservateur, dont les coffres sont bien garnis, a donc le champ libre pour faire sa propagande.

Il y a une exception toutefois: la loi électorale permet de nous adresser directement à nos membres dans le cadre de la campagne électorale. C'est donc en toute légalité que nous vous présentons dans ce numéro du Métallo un dossier spécial sur les années Harper.

### Un bilan désastreux

C'est dans cet esprit que ce dossier spécial rappelle à quel point le gouvernement conservateur a fait la guerre aux chômeurs et aux travailleurs, a accordé des cadeaux aux plus riches et aux entreprises, a mis en péril notre sécurité dans l'alimentation et les transports, a coupé dans les services publics, s'est comporté en État voyou sur le plan environnemental et nous a fait passer pour des cowboys inconscients sur la scène internationale.

Le tout en niant les principes de base de la démocratie, comme le bon déroulement des débats parlementaires et le droit de manifester.

Le gouvernement conservateur a également multiplié les pieds de nez au Québec, qui doit continuer de dispenser les services à la population avec un budget réduit au gré des coupures dans les paiements de transfert aux provinces et des intrusions dans ses champs de compétence.

On connaît bien l'adage: des gens bien informés prennent des bonnes décisions...

### Le 19 octobre, les métallos votent! Et ils votent CONTRE les conservateurs!

Daniel Roy  
Directeur québécois  
des Métallos



## Vote stratégique

La FTQ n'accorde pas d'appui officiel à un parti politique dans le cadre de la présente élection, contrairement à ce qui s'est dit dans certains médias récemment. Elle invite plutôt ses membres à voter pour le candidat qui a le plus de chance de battre le conservateur, dans les comtés serrés où celui-ci aurait des chances de l'emporter.

Plus précisément, si vous habitez dans les circonscriptions de...

- Beauport–Limoilou
- Charlesbourg–Haute-Saint-Charles
- Chicoutimi–Le Fjord
- Jonquière
- Lac-Saint-Jean
- Louis-Hébert
- Louis-Saint-Laurent
- Montmagny–L'Islet–Kamouraska—Rivière-du-Loup
- Portneuf–Jacques-Cartier

... nous vous invitons à voter pour celui qui chauffe le plus le candidat conservateur. La FTQ fera d'ailleurs connaître sous peu ses recommandations de vote pour ces différentes circonscriptions.

## Devenez bénévole

Les militants intéressés à s'impliquer dans le cadre de la présente élection BÉNÉVOLEMENT sont invités à donner leur nom au bureau des Métallos de leur région. Des activités seront organisées plus particulièrement dans les circonscriptions ciblées ainsi qu'à d'autres endroits stratégiques.

### Les bureaux des Métallos

#### District 5

514 382-9596  
1 800 361-5756

#### Montréal

514 599-2000  
mtlassalle@metallos.ca

#### Québec

418 628-8222  
quebec@metallos.ca

#### Jonquière

418-699-0171  
htremblay@metallos.ca

#### Brossard

1 866 658-1131  
brossard@metallos.ca

#### Sainte-Thérèse

450 430-9220  
stetherese@metallos.ca

#### Abitibi

1 866 698-5305  
rouynnoranda@metallos.ca

#### Sept-Îles

418 962-2041  
septiles@metallos.ca

## Pas de pitié pour les chômeurs

Le gouvernement fédéral de Stephen Harper a non seulement officialisé le vol de dizaine de milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi, il a aussi tout fait pour que les chômeurs soient à la merci des employeurs.

L'assurance-emploi n'assure plus, les chômeurs sont laissés à eux-mêmes avec des recours difficiles à exercer, l'économie des régions en souffre et des familles s'appauvrissent. Des travailleurs ayant pourtant cotisé toute leur vie n'arrivent pas à bénéficier de cette assurance.

- 61,2 % des personnes qui perdent leur emploi n'ont plus accès aux prestations de chômage
- La « réforme » restreint l'accès pour les « prestataires fréquents », ce qui équivaut à 80 % des travailleuses et travailleurs des industries saisonnières, dont 40 % proviennent du Québec et 27 % des Maritimes. Le coup est dur pour les travailleurs des pêches, des forêts, du tourisme et de l'hôtellerie
- La majorité des prestataires doivent maintenant accepter un emploi différent, avec un salaire de 20 % à 30 % moindre, à une distance allant jusqu'à une heure de route de leur domicile
- Le fédéral vole les chômeurs : c'est 57 milliards que le gouvernement a pigé dans la caisse de l'assurance-emploi depuis 1995. Les conservateurs poursuivent cette pratique immorale en projetant l'utilisation de 7,2 milliards \$ provenant de la caisse en 2015-2016 et 2016-2017, alors qu'il n'y cotise même pas lui-même



## Les retraités laissés à eux-mêmes

Il y a une crise de la retraite au Canada. La moitié des travailleurs n'ont pas de régime de retraite - dont une forte proportion de femmes - et moins du quart cotise à un REER. Les compagnies attaquent systématiquement les quelques régimes décents restants.

### Les conservateurs ne font rien pour aider les retraités des travailleurs, pire, ils nuisent.

- Les conservateurs ont fait passer l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti de 65 à 67 ans, forçant ainsi les personnes plus âgées à travailler plus longtemps et à voir 13 000 \$ coupés de leur pension
- Le gouvernement fédéral rejette catégoriquement toute proposition de bonifier le Régime public de pensions du Canada (ou par la bande celui du Régime des rentes du Québec), telle que prônée par les organisations syndicales
- Encore récemment, il a rejeté du revers de la main les tentatives de bonification du gouvernement ontarien



### Une proposition honnête

La FTQ, à l'instar des organisations syndicales canadiennes, a mis de l'avant une solution concrète pour que les travailleurs d'aujourd'hui ne deviennent pas les pauvres de demain.

Elle propose de doubler les prestations de la Régie des rentes du Québec (RRQ) [ou du Régime de pensions du Canada (RPC) dans le reste du pays] en augmentant légèrement et graduellement les cotisations des employeurs et des employés. Les syndicats demandent également de porter le maximum du revenu assurable à 70 000 \$, comme c'est le cas pour les autres régimes de juridiction québécoise comme le régime d'assurance parentale ou la CSST.

Pour de nombreux travailleurs, les régimes publics sont leur seul bas de laine pour leurs vieux jours. Ils ont droit de vivre dignement après leur vie de travail.

## La guerre aux fonds de travailleurs

Pour une rare fois, syndicats et entrepreneurs ont parlé d'une seule voix pour dénoncer l'abolition du crédit d'impôts pour les fonds de travailleurs, annoncée par le gouvernement conservateur pour 2017.

Cette mesure équivaut à une hausse d'impôts de 425 \$ pour chaque cotisant au Fonds de solidarité FTQ et à un impact de 312 millions \$ en moins dans l'économie québécoise. Alors que les CELI bénéficient surtout aux plus riches, 53 % des actionnaires du Fonds de solidarité gagnent moins de 60 000 \$.

Bref, en s'attaquant ainsi aux Fonds de travailleurs, les conservateurs s'attaquent à la classe moyenne.



Soulignons que selon une étude de la firme comptable KPMG, les deux paliers de gouvernement récupèrent leur mise en 2,7 ans grâce à l'activité économique supplémentaire générée par les investissements du Fonds.

Pour bon nombre de jeunes travailleurs, les actions du Fonds de solidarité constituent la première épargne en vue de la retraite.

*Le gouvernement conservateur multiplie les cadeaux à ses clientèles électorales, généralement les ménages les plus riches.*



## UN GOUVERNEMENT POUR LES RICHES

Le gouvernement conservateur multiplie les cadeaux à sa clientèle électorale, généralement les ménages les plus riches, en puisant dans la caisse de l'assurance-emploi ou encore en multipliant les coupes sauvages. Son but : réduire les services publics. Ce gouvernement courtise les familles traditionnelles où la femme ne travaille pas, les plus riches et les dirigeants d'entreprises.

### Un gouvernement conservateur enrichit les plus riches

- Les conservateurs ont doublé le plafond du Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour le faire passer à 11 000 \$ en 2015. Seuls les plus riches ayant les moyens de mettre de côté un tel montant peuvent en bénéficier. En 2013, seulement une personne sur quinze arrive à y investir le maximum de 5500 \$. Cette hausse du plafond des CELI privera le gouvernement fédéral et ceux des provinces de 1,3 milliard \$ en 2015 et le gouffre se creusera au fil des ans pour atteindre 40 milliards \$ par année en 2080. Pour une famille qui dispose d'un patrimoine important, cela équivaut à une hausse de revenu après impôt de 4 %, soit 10 fois plus que la famille ayant un patrimoine faible
- Avec le fractionnement du revenu, les conservateurs favorisent le retour des femmes à la maison, puisqu'il deviendra plus avantageux de ne compter que sur un seul revenu. Cette mesure favorise particulièrement les ménages à revenu plus élevé, où l'un a un salaire nettement plus élevé que l'autre. Cette mesure coûtera en 2015 seulement 2,2 milliards \$
- Le gouvernement conservateur a abaissé de 21 % à 15 % le taux d'imposition des entreprises. Les actionnaires sont plus riches et 600 milliards \$ dorment à la banque dans les comptes des entreprises (2013), mais l'emploi n'augmente pas, il n'y a pas plus d'investissements dans les équipements ainsi que dans la recherche et le développement

# HARPER NOUS MET EN **DANGER**

## Dans les transports

Il a beau se présenter comme Monsieur Sécurité, Stephen Harper joue avec notre vie dans le secteur des transports, sur la voie maritime, en train ou encore en avion. Son mot d'ordre est simple : couper dans les inspections et ne surtout pas embêter les compagnies privées.

- Faute de ressources, 70 % des compagnies aériennes n'ont pas été inspectées en 2012. Selon Transport Canada, il manque 100 inspecteurs de l'aviation civile, l'intervalle entre deux inspections est maintenant laissé à la discrétion de l'entreprise et peut même aller jusqu'à cinq ans
- Les conservateurs de Harper prévoient couper 20 millions \$ dans la Garde côtière d'ici la fin de l'année, soit 300 emplois à temps plein. Ils ferment de plus 10 centres des services de communication maritime : les marins en détresse seront laissés à eux-mêmes
- Fermeture en 2012 du Centre de recherche et de sauvetage maritime de St-John, qui répondait à plus de 500 appels de détresse par an. Idem en 2013 pour celui de Kitsilano en Colombie-Britannique, le plus occupé au Canada
- Compression projetée de 1100 postes à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) d'ici 2017. Pourtant, les saisies de drogue augmentent et on soupçonne une augmentation de la quantité d'armes illégales entrant au pays



## Dans votre assiette

**Les nombreuses compressions dans la sécurité alimentaire depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs menacent l'assiette de millions de citoyens et citoyennes.**

Moins de budgets, moins d'inspections : on demande maintenant aux entreprises de « s'inspecter elles-mêmes ».

### Hum hum... Bon appétit!

- En 2008, 22 personnes sont décédées à la suite de la consommation de produits Maple Leaf infectés par la listériose. Une tragédie évitable s'il y avait eu assez d'inspecteurs et qu'on n'avait pas misé sur « l'autoréglementation »
- Pourtant, plus de 100 inspecteurs en salubrité alimentaire ont perdu leur emploi depuis 2012 et les conservateurs ont annoncé des compressions de 1407 emplois au total d'ici 2016 à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), soit 20 % de sa main-d'œuvre
- Le programme de santé des animaux, qui a pour objectif d'atténuer les risques associés aux maladies animales transmissibles aux humains, perdra en 2016 la moitié de son personnel, plus précisément 720 postes



## TRAGÉDIE DE LAC-MÉGANTIC Harper se déresponsabilise

Le gouvernement conservateur a les mains tachées par le pétrole sale qu'il a laissé circuler sur les chemins de fer en multipliant les risques au nom de la fameuse « autorégulation » des entreprises. Un beau mot pour camoufler la mollesse qui a coûté la vie à 47 personnes à Lac-Mégantic le 6 juillet 2013 lors de l'explosion du train de la Montréal, Maine & Atlantic (MMA).

Ajoutant l'insulte à l'injure, ce même gouvernement a rejeté le blâme sur deux simples travailleurs, membres de la SL 1976 des Métallos, qui font face à de lourdes accusations criminelles.

Ces deux travailleurs sont devenus les boucs émissaires du plus grave accident ferroviaire du Canada. Cette tragédie a pourtant été rendue possible par la sacro-sainte déréglementation et les politiques d'austérité qui ont rendu l'État inapte à garantir la sécurité ferroviaire, alors que le transport de pétrole connaissait une augmentation fulgurante.

Le rapport d'enquête du Bureau de la sécurité dans les transports (BST) fait lui-même état du laxisme gouvernemental. Transport Canada ne procédait pas à des vérifications « assez fréquentes et assez poussées » et manquait de moyens pour assurer que le système de gestion de la sécurité élaboré sur papier soit efficace. De plus, on savait pertinemment que les wagons DOT-111 étaient inadéquats pour le transport de matières dangereuses, ces derniers étant susceptibles de percer.

### Lobby de la compagnie

Mais ce n'est pas tout. Les lobbyistes de la MMA ont longtemps courtisé le gouvernement conservateur afin de réduire les coûts d'opération en permettant la conduite à un seul homme. Coup de théâtre: ils ont eu gain de cause en 2012, juste avant de commencer à transporter du pétrole. Transport Canada, avec à sa tête Denis Lebel, a donné cette fameuse autorisation à la MMA, et ce, en dépit du bilan peu reluisant de la compagnie en matière de sécurité et contre l'avis du Syndicat des Métallos représentant les conducteurs.

Le gouvernement conservateur a pris des risques avec la sécurité ferroviaire. Il doit en assumer les conséquences.

## Des compressions dans la sécurité ferroviaire

- Le budget alloué à la sécurité ferroviaire a chuté de 19% entre 2010 et 2014, celui alloué à la surveillance du transport de matières dangereuses a été coupé de 7% seulement en 2014
- Le volume de pétrole de schiste et de bitume transporté par rail est passé de 500 wagons-citernes en 2009 à 140 000 en 2013. Mais le nombre d'inspecteurs, déjà restreint, est resté le même. Il n'y a qu'un inspecteur pour 450 km de voie ferrée.



Le vrai visage de la tragédie de Lac Mégantic, c'est celui du lieutenant conservateur au Québec: Denis Lebel, clame le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy. C'est lui qui était ministre des Transports au moment de l'accident et, surtout, c'est sous sa gouverne qu'a été autorisée la conduite à un seul homme de grands convois de matières dangereuses.



# La hache dans les services publics

Les services publics sont réduits à peau de chagrin sous le gouvernement Harper, qui préfère investir dans l'armée et donner des congés de taxes aux plus riches et aux entreprises. Le pays entre en récession et les citoyens en ont moins pour leur argent.

- Compressions d'un demi-milliard \$ à Radio-Canada depuis l'arrivée des conservateurs en 2006 : abolition de 3000 postes, réduction des bulletins de nouvelles régionaux, fermeture du costumier
- Fin de la livraison du courrier à domicile : 5 millions de familles seront privées d'un service essentiel, des personnes âgées sont laissées à elles-mêmes et 6000 à 8000 personnes risquent de perdre leur emploi
- à Postes Canada. Pourtant, le service était rentable durant 17 des 19 dernières années
- Dans les services publics fédéraux (les ministères et organismes), plus de 25 000 emplois ont été perdus depuis 2011
- Les services publics des provinces écopent aussi : le nouveau calcul du Transfert fédéral en matière de santé privé les provinces de 36 milliards \$ de fonds publics sur 10 ans

## STATISTIQUE CANADA : ON Y PERD TOUS

Pour des motifs purement idéologiques, les conservateurs ont rendu le recensement long optionnel, privant ainsi les scientifiques de précieuses données, notamment quant aux niveaux socioéconomiques des ménages et aux langues parlées.

- Fin du questionnaire long obligatoire en 2010
- Les décideurs et les chercheurs n'ont plus accès à des données démographiques fiables
- Abolition d'un millier d'emplois à Statistique Canada depuis 2010 et 570 autres emplois devraient disparaître d'ici 2017

# ENVIRONNEMENT

## Bilan noir

Le Canada est désormais un État voyou sur le plan environnemental, qui ne manque pas une occasion de faire dérailler les négociations sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Les conservateurs soutiennent activement l'exploitation du pétrole le plus sale au monde, issu des sables bitumineux de l'Ouest.

- Retrait du Protocole de Kyoto sur les cibles de réduction des GES et retrait de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
- Réduction de 35,8 % (390 millions \$) du budget d'Environnement Canada, la compression la plus importante depuis la création du ministère
- Licenciement de plus de 2000 scientifiques au gouvernement, annulation de 492 études d'impact environnemental et diminution des fonds alloués à la recherche sur les changements climatiques
- Diminution des exigences des évaluations environnementales et de l'accès aux consultations publiques
- Fin de la protection environnementale accordée à 99 % des lacs et rivières



## FEMMES AUTOCHTONES

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a vivement critiqué le Canada pour son inaction envers les problématiques vécues par les autochtones, notamment en matière de violence envers les femmes.

- Immobilisme devant les disparitions et/ou les assassinats de quelque 3000 femmes autochtones. Ottawa refuse de tenir une enquête publique et transparente
- Le gouvernement ignore les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, qui portait sur les pensionnats autochtones, comparant cette pratique à un véritable génocide culturel
- Piètres conditions socioéconomiques des autochtones
- L'instauration de la loi C-33, réduisant le contrôle des autochtones sur leurs propres programmes d'éducation scolaire et le financement de leurs organismes

# UNE DÉMOCRATIE BAFOUÉE

Élu par moins de 40 % de la population canadienne, le gouvernement conservateur a gouverné depuis quatre ans non pas en fonction de la majorité des citoyens, mais plutôt de sa base électorale. Il a méthodiquement changé le visage politique du pays en faveur de valeurs plus conservatrices.

Tous ceux qui ne pensent pas comme lui en prennent pour leur rhume : réduction du financement des organisations féministes, environnementales, de défense du français, laïques, etc. Ce gouvernement méprise carrément la démocratie et ses principes fondamentaux.

- Le gouvernement conservateur a fermé à deux reprises le Parlement, pour empêcher un vote de confiance ou éviter des débats embarrassants
- Le gouvernement multiplie les lois « mammoths » abordant une multitude de sujets différents dont plusieurs contestés, camouflés au travers d'autres changements législatifs, sans laisser le temps aux parlementaires de les analyser
- Le premier ministre limite systématiquement les questions des journalistes et tente de choisir celles auxquelles il répond
- Des directives strictes ont été émises aux fonctionnaires pour restreindre la circulation d'information
- Des hauts fonctionnaires ou dirigeants d'organismes publics ont été poussés à la porte après avoir exprimé des réserves quant aux compressions et orientations conservatrices (statisticien en chef de Statistique Canada, Directeur parlementaire du budget)
- Sous le couvert de la lutte au terrorisme, la loi C-51 adoptée en 2015 permettra aux services secrets canadiens de surveiller et même de saboter les activités de n'importe quel groupe de citoyens qui pourrait avoir recours à une forme ou une autre de désobéissance civile, limitant ainsi les activités de contestataires
- Nomination illégale du juge Marc Nadon à la Cour suprême, alors que ce dernier n'a aucune expérience en droit civil québécois comme l'exige la constitution. La Cour suprême a renversé cette nomination parce qu'il ne serait pas en mesure de bien refléter « *les traditions juridiques et les valeurs sociales distinctes du Québec* ».
- Camouflage de l'affaire Duffy: le chef de cabinet du premier ministre fournit au sénateur 90 000 \$ pour rembourser de l'argent réclamé frauduleusement

# Un pays méconnaissable à l'international

D'un pays pacifique, dédié au maintien de la paix, le Canada est désormais perçu à l'international comme un pays guerrier et pollueur.

Stephen Harper n'a pas qu'installé des portraits de la reine dans les ambassades, il a saboté la réputation de la diplomatie canadienne.

- Hausse du budget militaire
- Disparition de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et élimination de l'aide internationale destinée à la défense des droits de la personne
- Augmentation de 42 % des fonds accordés à des organismes de coopération internationale à vocation religieuse et orientation de l'aide humanitaire en fonction des intérêts économiques canadiens
- Mépris des instances de l'ONU : Stephen Harper juge plus important d'inaugurer un Tim Horton que d'assister à une assemblée générale onusienne en 2009
- Appui international au pétrole des sables bitumineux



ARRÊTONS  
HARPER!

## Attaques antisyndicales

**Le gouvernement conservateur fait ouvertement la lutte au mouvement syndical, qui représente une des principales forces organisées de la société civile capable de résister aux politiques de droite. Il s'attaque donc directement aux droits des travailleurs et à leurs organisations syndicales.**

- Adoption en 2015 de la loi C-525 qui complique la syndicalisation et facilite la désyndicalisation pour les travailleurs sous juridiction fédérale
- Adoption de la loi C-377 obligeant les syndicats à dévoiler leurs dépenses au grand public (et non seulement à leurs membres) et visant à restreindre les montants alloués pour des revendications sur la place publique. Aucune autre organisation, comme celles représentant par exemple des patrons, des pétrolières ou des médecins, n'est soumise à de telles exigences
- Avec les amendements aux règles de santé et sécurité, il devient pratiquement impossible pour un travailleur sous juridiction fédérale de refuser d'effectuer un travail dangereux pour sa santé
- Le gouvernement conservateur a nié le droit à l'équité salariale, pourtant reconnu par la Charte des droits et libertés de la personne en faisant adopter une loi interdisant les réclamations sur l'équité salariale devant la Commission des relations du travail. Il a même empêché les syndicats de soutenir leurs membres dans un processus d'équité salariale individuel
- Le droit à la négociation a clairement été bafoué: il y a eu pas moins de cinq interventions pour interrompre des négociations, imposer une offre finale ou un retour au travail seulement en 2011-2012 chez Postes Canada, Air-Canada et CP Rail

# Cliffs se met à l'abri de ses créanciers

La compagnie Cliffs natural resources a placé ses installations de Pointe-Noire, de la mine Scully au Labrador, du chemin de fer Arnaud et de la mine du Lac Bloom à Fermont sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies [LACC] le 1<sup>er</sup> juin dernier. Depuis, les retraités et les travailleurs actifs ne sont plus couverts par les assurances, l'employeur ne cotise plus à la caisse de retraite et celle-ci fond à vue d'œil, grugeant d'autant les futures retraites.

**Alors** que la protection de la LACC doit normalement durer seulement 30 jours, le temps de permettre à la compagnie de se restructurer pour éventuellement reprendre ses activités, un juge a prolongé ce délai jusqu'au 8 novembre,



ce qui risque d'affecter encore plus les conditions de retraite. « Ils essaient d'aller chercher le maximum d'argent pour leur faillite, on sent que pour eux, le redémarrage des installations n'est pas un objectif. C'est indécent. Ils ont profité de nos ressources

pendant 60 ans, et à la fin ils ne laissent même pas ce qu'ils avaient promis, les retraites », dénonce le président de la section locale 6254, Robert Roy.

Il écorche au passage les gouvernements, qui ont permis aux compagnies de laisser en plan des régimes de retraite déficitaires et qui refusent d'accorder aux travailleurs et aux retraités le statut de créanciers prioritaires. « La Loi est faite pour leur donner la liberté de s'enrichir avec une faillite », poursuit Robert Roy.

À la mine du Lac Bloom, les travailleurs restants veillent à la protection de l'environnement et au maintien des équipements pour maximiser les chances de reprise. « Ceux qui sont restés comme moi et les 49 autres, on est là parce qu'on a espoir que ça redécolle », explique le vice-président de la section locale 9996, Maxime Savard.

Il voit défilé à la mine à la fois les acheteurs potentiels et ceux qui lorgnent les équipements pour les démanteler.

« Les démanteleurs ont vraiment faim, c'est facile à vendre, tout est neuf. Mais le gouvernement doit s'imposer et empêcher ça, c'est le cœur du Plan Nord. Ça prendrait cinq ans démanteler, d'ici à ce que ce soit fini, le prix du fer risque d'être remonté et on serait dû pour repartir la mine », ajoute Maxime Savard.

## Un comité des retraités

Un comité des retraités de Cliffs à Pointe-Noire et au chemin de fer Arnaud s'est mis en place à la fin juin, après que la compagnie ait décidé de se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Il faut dire que l'insécurité était grande après l'annonce que les assurances médicaments et assurances vie étaient interrompues, sachant que les retraites seraient éventuellement amputées.

« On a entendu des histoires d'horreur. Plusieurs ne savaient pas à qui se confier. [...] Une dame nous a expliqué qu'elle et son mari avaient tous les deux le cancer. Ils devaient choisir entre se nourrir ou prendre leurs médicaments », raconte le porte-parole du comité, Gordon St-Gelais, un jeune retraité de 59 ans qui a quitté le chemin de fer de Cliffs en mars dernier après 37 ans de service.

Il s'inquiète à l'idée que les retraites soient amputées dans une éventuelle faillite. « Il n'y a pas d'indexation au coût de la vie. Quelqu'un parti depuis 20 ans a donc perdu 40 % de son pouvoir d'achat, si le régime n'est pas capitalisé et que ce montant est à nouveau réduit... Il ne reste plus grand chose. »

« Les premiers créanciers, ça devrait être les retraités. Ils ont travaillé pendant 35-40 ans, souvent au détriment de leur santé. Il faut leur donner leur dû pour qu'ils puissent vivre décemment. »

Il estime que toutes les sections locales devraient avoir un comité de retraités. « Pendant notre vie active, le syndicat nous guide. Mais, le retraité, lui, n'existe plus », déplore-t-il, saluant l'ouverture du syndicat à l'initiative.



## Un piercing *légal*

Vous avez un piercing permanent ? Bonne nouvelle : il est maintenant légal de porter un piercing fixe dans le domaine de la restauration, et ce, peu importe l'emploi. C'est ce qu'a conclu le 26 avril dernier un tribunal d'arbitrage statuant sur le cas du métallos André Bernard, qui travaille dans un restaurant PFK.

À l'emploi des Aliments Olympus depuis près de 30 ans, André Bernard décide en 2002 de se faire installer un piercing fixe à son sourcil. Celui-ci peut seulement être retiré par l'intervention d'un spécialiste et ne présente donc pas de risque pour la salubrité des aliments. Jusqu'en 2012, aucun gérant ou supérieur ne lui reproche le port de son bijou qu'il protège sous un diachylon. Par contre, l'arrivée d'une nouvelle firme d'inspection, et par le fait même de normes inédites, vaut à André Bernard un avis disciplinaire de son employeur Aliments Olympus Canada.

Après avoir entendu les parties en cause, l'arbitre a statué que « *le Règlement sur les aliments ne pose pas de restriction au droit du plaignant de porter [un] piercing fixe* » puisqu'il n'y a « *pas de risque que [le] piercing [fixe] affecte la salubrité des aliments* ». Ainsi, l'avis disciplinaire est considéré injustifié, et donc contraire à la convention collective.

C'est une grande victoire pour la section locale 9400 du Syndicat des Métallos. « *Encore une fois, le Syndicat des Métallos a défendu un de ses membres avec brio et réussi à établir un nouvel élément de jurisprudence* », soutient le président de la section locale 9400, Guy Gendron. Au moment de mettre sous presse, nous apprenions cependant que l'employeur a porté cette décision en appel.



## CROWN : FIN DU CONFLIT

On peut recommencer à boire notre bière comme ça nous chante, en cannette ou en bouteille. Les métallos de l'usine de Crown à Toronto, membres de la section locale 9176, ont finalement ratifié une nouvelle convention collective, après une dure grève de 22 mois. Tous pourront reprendre le travail s'ils le souhaitent, alors que la compagnie cherchait initialement à ne pas réembaucher tout les grévistes pour faire de la place aux briseurs de grève. Le contrat prévoit de meilleures dispositions relatives à la retraite et aux indemnités de fin d'emploi pour ceux qui décident de ne pas retourner à l'usine. Ce difficile conflit sous le coup de la législation ontarienne montre bien la nécessité de dispositions antibiseurs de grève, comme celle en vigueur au Québec.



## Fin du lockout chez CTMA

Les 19 officiers qui assurent le service de traversier vers les Îles-de-la-Madeleine, employés de CTMA, ont voté pour un retour au travail le 24 juillet dernier, acceptant la proposition du médiateur fédéral dans une proportion de 92 %. Ces derniers étaient en lockout depuis trois mois. Le conflit a été particulièrement difficile puisque le service de traversier est passé sous juridiction fédérale, ce qui permettait à la compagnie d'avoir recours à des travailleurs de remplacement, des « scabs » en bon français. Le pouvoir de négociation des travailleurs a ainsi été affecté. On voit sur la photo ci-haut une manifestation tenue en appui aux lockoutés dans le port de Québec.



## MAISON SOURCE BLEUE

# Une fin de vie humaine

Les sommes recueillies lors de l'Omnium de golf Guy Farrell ont été remises à l'organisme Fondation de la Maison Source bleue, une maison de soins palliatifs qui accueille de façon très humaine des résidents pour les derniers jours de leur vie. C'est là que l'ancien adjoint au directeur québécois Guy Farrell a séjourné jusqu'à son décès en janvier dernier.

Deuxième plus grand établissement de ce genre au Québec, et premier en Montérégie, la Maison Source bleue est située à Boucherville. « Notre mission est de faire passer les derniers jours de nos résidents de la façon la plus plaisante possible et de leur faire respirer la vie. Nous ne sommes pas un hôpital. On ne traite pas la maladie; on traite la personne », dit la directrice de la Fondation, Nicole Tremblay.

L'organisme se finance à partir des dons et collectes de fonds, dont une marche annuelle qui se tient au printemps et un tournoi de golf à l'automne.

« Grâce ces évènements, en plus des milliers d'heures que nous offrent nos bénévoles, des différents dons reçus et du financement gouvernemental, explique Nicole Tremblay, nous avons la capacité d'offrir un service gratuit et complet à nos résidents. »

La directrice de l'établissement n'avait que de beaux mots pour Guy Farrell.

« Dès le premier pas dans l'enceinte de la maison, sa vivacité et sa passion pour la vie illuminaient l'ensemble de l'établissement. Il considérait sa chambre comme un bureau; il n'était pas rare de le voir en train de faire ses téléphones et de prendre son verre de vin. Son énergie flamboyante et son enthousiasme contagieux rendaient notre travail plus facile. Il a savouré la vie jusqu'à la fin. Guy nous a tous marqués à sa manière, et il a certainement laissé sa trace à la Maison Source bleue. »



La conjointe de Guy Farrell, Julie Pelletier, était présente au tournoi de golf qui s'est tenu en l'honneur de son défunt mari. On la voit ici avec la mère de Guy, Nicole Farrell.

## L'OMNIUM GUY FARRELL UN FRANC SUCCÈS !

Plus de 170 personnes se sont réunies le 1<sup>er</sup> août dernier à Sainte-Victoire de Sorel afin de participer au tout premier Omnium de golf Guy Farrell. Organisé spécialement en l'honneur de notre défunt adjoint au directeur québécois, l'évènement a permis d'amasser près de 10 000 \$ qui seront versés à la Fondation La Source bleue.

C'est sous un soleil radieux que les métallos ont participé à une partie de golf près de Sorel en Montérégie .

« C'était un plaisir de voir tous ces métallos réunis ensemble pour commémorer la mémoire de Guy Farrell, comme il l'aurait souhaité, en s'amusant ! », souligne le directeur québécois du Syndicat des Métallos Daniel Roy. « Le plaisir était contagieux. »

Le tournoi de golf des Métallos, qui portera désormais officiellement le nom d'Omnium Guy Farrell, a été le théâtre d'une importante collecte de fonds. En effet, grâce à l'encan silencieux, aux bénévoles qui sillonnaient le parcours de golf et aux généreux commanditaires, 10 000 \$ furent récoltés.

« C'est un si grand succès que nous espérons pouvoir répéter l'expérience l'année prochaine », conclut Daniel Roy.

# Mineur : un métier dangereux

Trois mois après l'effondrement qui a emmuré sous terre neuf mineurs pendant plusieurs heures le 25 mai dernier à la mine Westwood en Abitibi, les séquelles sont encore bien présentes. Près d'une quinzaine de personnes sont en arrêt de travail: des mineurs qui ont été victimes de l'accident, d'autres qui avaient vécu une situation similaire en janvier ainsi que des travailleurs ayant participé aux opérations de sauvetage.

Les enquêtes se poursuivent toujours pour connaître les causes de l'accident et déterminer si ce secteur de la mine est assez sécuritaire pour être réouvert. «*Pour l'instant, c'est clair, le secteur est sous scellé, personne n'y entre, il y a même 17 machines qui restent à l'intérieur*», explique le président de l'unité (SL 9291) et délégué du Syndicat des Métallos à l'Association paritaire en santé et sécurité du secteur minier (APSM), André Racicot. La CSST

poursuit son enquête, ainsi que le comité paritaire en santé et sécurité de l'entreprise. Les enquêtes reposent cependant sur les données techniques de l'entreprise, qui se font quelque peu attendre.

Pour André Racicot, l'année 2015 risque d'afficher un bilan peu reluisant en matière de santé et sécurité dans le secteur minier. En effet, aux deux accidents de la Westwood, s'ajoute un décès survenu pendant l'été à la petite mine Desmarais en Abitibi, non-syndiquée.

## Un bilan positif, mais...

Il faut dire que l'année 2014 s'était pourtant soldée par un bilan plutôt positif sur le plan de la santé et sécurité dans le secteur minier... On note en effet une diminution de 19% de la fréquence combinée des accidents et de 13,8% de l'indice de gravité de ceux-ci.

Le délégué à l'APSM, André Racicot, met cependant quelques bémols sur ces résultats positifs: «*Ce sont des statistiques fournies volontairement par les compagnies. Certaines ne donnent pas leurs chiffres ou ne déclarent pas tout.*» Il constate même une certaine dégradation au chapitre de la santé et la



sécurité. «*Les entreprises sont sous pression, avec les cours des métaux, la pression sur la production est très grande.*»

Il anticipe même une recrudescence des accidents au cours des prochaines années. «*Les boomers, prennent leur retraite, on voit entrer du personnel moins expérimenté. On voit plus d'accidents avec des roches... des affaires qu'on avait corrigé, on voit une recrudescence.*» Il s'inquiète plus particulièrement de la santé

et la sécurité dans les mines souterraines, telles les mines d'or de l'Abitibi, notant que les améliorations ont été encore plus tangibles dans les mines de fer (à ciel ouvert).

Une chose est certaine, la prévention est plus assidue en milieu syndiqué, là où le syndicat est plus à même d'effectuer un suivi des accidents et de s'assurer du bon fonctionnement des comités paritaires.

L'année 2015 risque d'afficher un bilan peu reluisant.

## FAITS SAILLANTS 2014

- diminution de 19 % de la fréquence combinée des accidents
- diminution de 13,8 % de l'indice de gravité, soit 41,7 jours perdus par accident indemnisé ou assignation



## Dîner piquetage chez Hanson

Les syndiqués de l'usine Hanson conduite sous pression ont tenu un piquetage symbolique le mardi 18 août dernier à l'heure du dîner. Ils manifestaient contre la volonté de leur nouvel employeur, Lone Star Funds, de couper le temps alloué à la prévention en santé et sécurité, en plus de remettre en question des droits syndicaux. Ce fut une belle occasion de faire un piquetage de solidarité, et surtout, et de passer un message efficace et clair à l'employeur.



## JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION DES TAXIS

Le 25 août dernier, 3500 chauffeurs et propriétaires de taxis et limousines se sont mobilisés partout au Québec afin de dénoncer le transport au noir de personnes réalisé par Uber et demander au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, de clarifier la position du gouvernement à cet égard.

Cette manifestation était organisée entre autres par le Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RTAM). Au Québec, 22 000 familles vivent de l'industrie du taxi.

Ces travailleurs ont investi en toute bonne foi dans un système de permis et quotas par agglomérations de taxi mis en place en 2001 par le gouvernement. Alors que Québec pense revoir la loi, plusieurs organisations, dont le RTAM, avaient remis des mémoires au gouvernement afin de moderniser l'industrie québécoise du taxi. Le lendemain même du dépôt, Philippe Couillard s'était montré ouvert à réglementer Uber, ce qui impliquerait une déréglementation du taxi.

Cette mobilisation ayant atteint son but, le ministre des Transports, Robert Poëti, a réaffirmé publiquement le jour même l'illégalité d'Uber et la concurrence déloyale qu'elle mène.

Le RTAM salue les propriétaires et chauffeurs de taxis et limousines pour leur solidarité.



# COMFORT INN La force d'un syndicat !

**Syndiqués récemment, les travailleuses et travailleurs des Comfort Inn de Sept-Îles, Baie-Comeau, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Rimouski et Rouyn-Noranda ont tous ratifié une première convention collective à l'unanimité, ou avec de très fortes majorités.**

Les contrats négociés suivent généralement le même canevas de base, qui permet aux syndiqués un rattrapage salarial dès la première année par rapports aux autres salaires en vigueur dans l'industrie. Ainsi, ces nouveaux métallos auront droit à des hausses de 10% sur trois ans, dont 6% la première année. Ils obtiennent également des congés supplémentaires et une amélioration de la procédure de vacances.



Dans la plupart de ces hôtels, un REER collectif est institué dans lequel l'employeur cotisera à terme l'équivalent de 4% du salaire.

«C'est un résultat gagnant-gagnant. L'employeur a reconnu le syndicat et les négociations se sont déroulées harmonieusement. Tout le monde y trouve son compte», constate le coordonnateur des Métallos pour la Côte-Nord, Dominic Lemieux.

Présidente de l'unité syndicale du Comfort Inn de Rouyn-Noranda, Kory Labonté constate que les travailleuses et travailleurs ont ainsi commencé à récolter les fruits de la syndicalisation : «Quand on se syndique, ça vaut la peine. Tout le monde se tient ensemble, nous sommes une grande famille», a-t-elle lancé.

Le président de l'unité de Rimouski, Pierre Marchand, abonde dans le même sens : «Tous nos collègues bénéficient des avantages de cette première convention, ce qui a consolidé l'esprit d'équipe qui régnait déjà dans l'entreprise.»

## Un contrat pour les agents de contrôle

Les 700 agents de contrôle, chefs de point de fouille et agents de formation de l'Aéroport de Dorval ont ratifié dans une proportion de 77% un nouveau contrat de travail de trois ans. Ils bénéficieront d'augmentations salariales totalisant 6,45%. Ils obtiennent également des bonis de signature et six semaines de vacances après la 15<sup>e</sup> année de service. L'un des enjeux de cette négociation était le respect des pauses par l'employeur, Sécurité Transport Aviation Sécurité. Les travailleuses et travailleurs verront désormais leurs pauses entièrement respectées, à défaut de quoi l'employeur devra verser au salarié des pénalités pouvant atteindre 150\$.

«Nos membres obtiennent un excellent contrat de travail et ils le doivent entre autres à leur solidarité», affirme Alain Croteau, adjoint au directeur québécois.



Pendant le lockout de six mois chez Rio Tinto Alcan à Alma, le confrère Billy St-Pierre avait endossé le rôle de *SuperMétallo*. Aujourd'hui, il ne porte plus le masque, mais fait toujours respecter les travailleurs en rappelant à l'ordre la radio-poubelle.

# Un métallo rappelle à l'ordre une radio-poubelle!

**Dans le cadre du conflit qui fait rage depuis deux ans et demi au Saguenay-Lac-St-Jean entre les mécaniciens et les garages de la région, la station de radio CKYK 95,7 Radio X a clairement choisi son camp : il n'est pas question de « mordre la main qui [les] nourrit, les garages financent avec leur publicité 40 % du salaire de l'animateur.**

Les quelque 450 mécaniciens syndiqués membres de la Confédération des syndicats démocratiques (CSD), qui luttent contre une réduction draconienne de leurs conditions de travail et la perte d'emplois au profit de la sous-raitance, n'ont qu'à se le tenir pour dit : Radio X fait preuve d'un biais clair et affirmé, dicté par l'argent de la publicité. Mais voilà, une telle attitude va à l'encontre des principes de base du journalisme.

Un métallo membre de la section locale 9490 (Rio Tinto Alcan à Alma), Billy St-Pierre, mieux connu sous le pseudonyme de *SuperMétallo* lors du dernier conflit de travail en 2012, a décidé de ne pas laisser un tel accroc à l'éthique journalistique passer aussi facilement. Il a donc porté l'affaire devant le Conseil de presse du Québec (CPQ), sorte de tribunal d'honneur des journalistes et des médias du Québec.

Dans sa décision rendue en juin dernier, le Conseil de presse lui donne raison et blâme Radio X pour « autocensure et conflit d'intérêt », contraire au Code de déontologie des journalistes. La radio a cependant fait la sourde oreille au CPQ en refusant de collaborer au processus d'étude de la plainte. Même scénario à la suite du blâme, elle n'a pas daigné en faire mention sur les ondes, alors que le CPQ stipule que « lorsqu'une plainte est retenue, l'entreprise de presse visée par la décision a l'obligation morale de la publier ou de la diffuser. Les entreprises de presse membres s'engagent pour leur part à respecter cette obligation, et à faire parvenir au secrétariat du Conseil une preuve de cette diffusion au maximum 30 jours suivant la date de la décision. »

Là encore, le confrère St-Pierre n'a pas laissé couler. Dans une lettre ouverte publiée cet été dans *Le Devoir*, il dénonce l'inaction de Radio X. « Après ce blâme pour autocensure et conflits d'intérêts, on peut se demander depuis quand cette mauvaise pratique dure. Et l'on peut deviner l'impact financier d'une telle pratique de certains médias qui ne s'assurent pas de dresser des frontières étanches entre les départements de la rédaction et des ventes ; et cela, plus particulièrement dans le cas d'un conflit de travail où les ventes sont intimement liées au rapport de force. »

« J'ose espérer qu'en vertu du droit du public à l'information, tous les médias régionaux ne cautionnent pas cette pratique », ajoute Billy St-Pierre.



Les Métallos de la section locale 9700 de l'aluminerie ABI de Bécancour ont répondu à l'invitation de leurs confrères de la SL 9490 et apporté un soutien important aux lockoutés des garages du Saguenay-Lac-St-Jean (membres de la CSD). C'est un appui financier de 100 000 \$ que les Métallos de la SL 9700 ont donné aux 450 lockoutés.

# Une visite au village avec AMICA

C'était un grand jour au village de Sisin sur la Côte atlantique du Nicaragua, les élus de quatre villages étaient réunis dans l'école pour accueillir une délégation de femmes de différents pays d'Amérique latine et du Canada. Après un trajet de près de deux heures entre Puerto Cabezas et le village, le groupe a pris place dans l'école pour échanger sur la violence envers les femmes et les filles.



L'organisatrice du groupe AMICA (Association des femmes indigènes de la Côte atlantique), Doris Borst, ouvre le bal avec les présentations en langue misquito puis en espagnol. Dans chaque village, les Misquitos élisent une fois par année un ou une juge et un médiateur ou une médiatrice.

Véritable leaders de leurs communautés, ils administrent également une justice indigènes, avec une réelle délégation de pouvoir de la part de l'État nicaraguayen pour les délits mineurs. Chaque année, AMICA travaille avec les leaders, hommes et femmes, pour qu'ils fassent à leur tour la promotion et la défense des droits des femmes dans leurs villages.

« AMICA nous a préparés pour garantir la sécurité des femmes. Quand on voit qu'il y a un problème à la maison, on visite la femme, on parle avec le couple. Comme homme, on intervient aussi auprès de l'homme pour lui dire qu'il ne peut faire ça. Mais si ça continue et que ça devient plus grave, AMICA nous a préparé pour référer », explique le directeur de l'école du village voisin de Tuara, lui-même ancien juge de son village.



## AMICA : un exemple

L'organisme en question intervient auprès des femmes en difficulté, offre de la formation aux femmes dans les communautés de la région et sensibilise les leaders aux droits des femmes. Certaines membres d'AMICA sont mêmes élues dans des instances démocratiques de la région. Les défis sont grands dans ces communautés où 75 % des gens sont chômeurs.

Les femmes écopent dans ce climat d'extrême pauvreté : viol, inceste, violence conjugale, féminicides. Au refuge pour fillettes et femmes Nidia White, on accueille les fillettes victimes d'abus dès l'âge de 6 ans. Les besoins sont énormes. On cherche avant tout à soigner dans l'urgence, mais les moyens manquent pour offrir un suivi psychologique à long terme et, surtout, éviter de retourner les filles et les femmes dans une situation de violence après leur séjour.

« Il manque cruellement de moyens. Par exemple, lorsque la commissaire aux droits des femmes [qui relève du gouvernement du Nicaragua] doit se rendre dans un village, il arrive qu'elle demande à AMICA de payer l'essence », illustre Doris Borst, précisant que 48 femmes ont été assassinées au Nicaragua l'an dernier.



## FEMMES ET VIOLENCE Un séminaire au Nicaragua

**Du** 27 au 31 juillet, une quinzaine de femmes syndicalistes ou provenant d'organismes à but non lucratif d'Amérique latine et du Canada ont convergé vers Puerto Cabezas au Nicaragua pour participer à un séminaire sur la violence envers les femmes, à l'invitation du Fonds humanitaire des Métallos et de l'ONG canadienne Horizons d'amitié. Au Nicaragua, l'Association des femmes indigènes de la Côte atlantique (AMICA) a organisé le séminaire, où se sont alternés les échanges et visites sur le terrain, tantôt dans un refuge pour les fillettes et les femmes victimes de violence, tantôt dans un village autochtone.

Les échanges ont été fructueux sur les stratégies pour contrer la violence envers les femmes. Des déléguées du Nicaragua, du Guatemala, du Salvador, de la Bolivie et du Mexique étaient du nombre, ainsi que les conseillers Cheryl Buday du District 3 des Métallos en Colombie-Britannique, Laura Ramirez du Fonds humanitaire et Clairandree Cauchy du District 5.

Les visages de la violence peuvent parfois être assez différents d'une communauté à une autre, mais plusieurs rouages se ressemblent: la pauvreté exacerbe la violence, tout comme l'alcool et la disponibilité d'armes. Autre trait commun:

les femmes craignent souvent de dénoncer, par peur ou parce qu'elles sont dépendantes économiquement et les autorités ne prennent souvent pas assez au sérieux les plaintes.

Au Salvador, l'omniprésence des Maras (bandes criminalisées) teinte le quotidien et les femmes font les frais du climat de violence. On estime que la présence d'une arme à la maison y augmente de 272 % le risque qu'une femme y soit assassinée, selon l'organisation des femmes salvadoriennes (ORMUSA). Sa collègue de la Fédération des associations ou des syndicats des travailleurs du Salvador (FEASIES) a décrit le code d'éthique syndical contre la violence envers les femmes introduit récemment. Un homme trouvé coupable de violence peut être simplement exclu de son syndicat.

Au Nicaragua, la Fédération des mineurs du Nicaragua FESIMIN, avec à sa tête la secrétaire générale Marlin Ferrufino a initié un programme de formation auprès des femmes de mineurs sur l'estime de soi, les droits ou le partage des tâches. La réalité des mineurs artisanaux y est très précaire. Considérés comme des travailleurs autonomes, ils gagnent difficilement leur vie dans des conditions dangereuses.

En Bolivie, la réalité des femmes dans le secteur minier est aussi difficile. « C'est un contexte très machiste. Une femme ne descend pas dans la mine, ça porte malheur », illustre Nely Escobar, qui dispense des formations sur les droits du travail et les droits humains pour le Centre de promotion minière

(CEPROMIN). Du coup, les femmes se retrouvent nombreuses parmi les milliers de mineurs artisanaux aux conditions précaires. Pour Mme Escobar, la stratégie pour contrer la violence passe par davantage d'organisation des femmes, une meilleure connaissance des droits et l'existence de réseaux de solidarité.

Les groupes de femmes qui interviennent au Guatemala dans les communautés indigènes se heurtent également à une vision traditionnelle des rôles dans la famille, où les tâches ne sont pas partagées. La violence y est bien présente et on estime qu'un millier de femmes sont assassinées chaque année. Pourtant la problématique trouve peu d'écho auprès des autorités. « Il y a beaucoup de racisme face aux femmes indigènes. Les institutions ne comprennent pas la langue et la culture et la violence n'est souvent pas leur priorité » note Angelina Aspuc de l'Association féminine pour le développement de Sacatepequez (AFEDES).

### Le Fonds humanitaire en bref

**Depuis 1985, le Fonds humanitaire soutient des projets de développement international, particulièrement ceux de type syndical ou visant la défense des droits des travailleurs. Il fournit également de l'aide humanitaire d'urgence en cas de sinistres et soutient des banques alimentaires ici. L'action du Fonds humanitaire est rendue possible grâce aux dons et aux cotisations votées par les membres des Métallos, prélevées sur la paie ou versées par l'employeur tel que négocié dans plusieurs conventions collectives.**



DES TRAVAILLEURS  
GAGNERAIENT  
**À SE SYNDIQUER**  
AUTOUR DE VOUS



## SERVICE DU RECRUTEMENT



1-866-382-5567



[www.metallos.org](http://www.metallos.org)  
[mdenis@metallos.ca](mailto:mdenis@metallos.ca)

CONVENTION DU SERVICE POSTE-PUBLICATION N° 40063037

Convention du service  
poste-publication n° 4006307  
Retourner les articles non-  
distribuables au  
Syndicat des Métallos (FTQ)  
565, boul. Crémazie Est  
Bureau 5100  
Montréal, Québec H2M 2V8

**Changement d'adresse :**

Svp contacter  
Nathalie Leblanc  
au numéro sans frais  
1-800-361-5756  
ou par courriel  
[nleblanc@metallos.ca](mailto:nleblanc@metallos.ca)